



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/6

Affaire suivie par : Jean-Yves Ragil

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : jean-yves.ragil@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/6 du 19 janvier 2024

relatif à la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2024, pour l'académie de Grenoble.

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- vu le décret n°85.899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique ;
- vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique ;
- vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académies en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- vu l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- vu l'arrêté du 18 septembre 2023, autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats à l'examen de sélection professionnelle pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2024 :

M.	GODART Laurent	DSDEN 74 - Annecy Secrétaire générale	Président de jury
Mme	SERRE Florence	Collège André Cotte – Saint-Vallier Personnel de direction	Vice-Présidente de jury
M.	ACCARDO Sébastien	Collège Beauregard – Cran-Gevrier Attaché	Membre de jury
Mme	ASTIER Diana	Rectorat – Grenoble Attachée	Membre de jury
M.	BENEDETTI Eric	Lycée Albert Triboulet – Romans-sur-Isère Attaché principal	Membre de jury
Mme	BIARD Caroline	INPG Ensimag – Grenoble Ingénieure d'étude hors classe	Membre de jury
Mme	BOURGEOIS Anne-Laure	Lycée hôtelier Savoie Léman – Thonon-les-Bains Attachée hors classe	Membre de jury
M.	CHABAL Vincent	Lycée Emile Loubet - Valence Attaché principal	Membre de jury
M.	CHEVALIER Thierry	Collège Alexandre Fleming – Sassenage Personnel de direction hors classe	Membre de jury
Mme	COHEN Caroline	Rectorat – Grenoble Attachée principale	Membre de jury
Mme	CREBESSEGUES Alexandra	DSDEN 38 – Grenoble Attachée	Membre de jury

M.	DUFAUR Jean-Luc	Rectorat – Grenoble Attaché hors classe	Membre de jury
M.	DURAND Louis	Rectorat – Grenoble Ingénieur d'étude	Membre de jury
M.	GACHON Laurent	UGA – Valence Ingénieur d'étude	Membre de jury
M.	HERMOSO Marc	Lycée Roger Deschaux – Sassenage Personnel de direction	Membre de jury
M.	LE ROUX Yann	Rectorat – Grenoble Attaché principal	Membre de jury
Mme	LEROUX Adeline	UGA INSPE – Grenoble Attachée principale	Membre de jury
M.	LEVY Jean-Claude	Lycée Marie Reynoard – Villard-Bonnot Attaché hors classe	Membre de jury
Mme	MARTIN Chloé	DSDEN 74 – Annecy Attachée principale	Membre de jury
Mme	MAZON Frédérique	Lycée Vincent D'Indy – Privas Personnel de direction	Membre de jury
Mme	NONQUE Brigitte	UGA DSIM – Grenoble Attachée Principale	Membre de jury
Mme	PERSONNAZ Sabrina	EREA le Mirantin – Albertville Personnel de Direction	Membre de jury
Mme	RAIMONDA Ludivine	UGA UMR Litt&Arts– Grenoble Ingénieure d'étude	Membre de jury

M.	ROGER Stéphane	Lycée Marie Reynoard – Villard-Bonnot Personnel de direction	Membre de jury
Mme	TOSATTO Laura	UGA Direction Administrative – Grenoble Attachée hors classe	Membre de jury
M.	VERNET Lionel	Lycée Charles Baudelaire – Cran-Gevrier Personnel de direction hors classes	Membre de jury
M.	WALSER-RAYBAUD Brice	Lycée Paul Héroult – Saint-Jean-de- Maurienne Personnel de direction	Membre de jury
M.	VIZZUTTI Sylvain	UGA Faculté de droit – Grenoble Attaché	Membre de jury

Article 2 : Le jury d'admissibilité se réunira au Tremble, à Gières, le lundi 19 février 2024.

Article 3 : Le jury d'admission se réunira au Tremble, à Gières, le vendredi 22 mars 2024.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,


Céline HAGOPIAN